

L'agriculture

expérience de l'agriculture pour intercéder auprès du ministre. J'aimerais bien qu'il fasse la même chose ici.

Comme il en a l'habitude quand je prends la parole, le ministre quitte la Chambre.

M. Smith: Cela se comprend.

M. McCain: Peut-être, mais c'est plutôt offensant quand cela se répète.

Il y a un autre cas où un office du gouvernement du Canada, après des audiences prolongées, a fait des recommandations au ministre. C'est un compte rendu d'audiences publiques qu'a tenues le Conseil national de commercialisation des produits agricoles. On y recommande d'établir un office dont le conseil de direction serait formé de deux représentants des producteurs de chacune des provinces et de deux représentants des consommateurs et d'autres secteurs de l'industrie, qui seraient tous nommés par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre de l'Agriculture (M. Whelan).

C'est là que je ne suis pas du tout d'accord avec cette recommandation. Si nous confions les intérêts des producteurs de pommes de terre à un office, il faut qu'il soit composé de membres élus par les premiers intéressés. Et ces personnes ne doivent pas être choisies par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre de l'Agriculture. Cela me paraît totalement inacceptable et infaisable.

Je voudrais parler un peu de cet office, monsieur l'Orateur. Les provinces de l'Est ont déjà des agences de commercialisation qui influencent le marché de la pomme de terre. Lorsqu'une agence ou une province essaie d'obtenir un prix, nous constatons que les autres provinces proposent un prix inférieur. Je déplore l'absence du ministre car je l'aurais imploré de songer à ce qui s'est passé exactement dans les mêmes circonstances cet automne et de voir s'il peut établir comment un office de commercialisation peut fonctionner en pareil cas.

Je lance également le défi au député de Regina-Ouest. Il a laissé entendre que tous les agriculteurs canadiens devraient être régis par des offices de commercialisation.

M. Benjamin: Je n'ai pas dit cela.

M. McCain: Je mets au défi le député ou quiconque affirme que...

M. Benjamin: Je n'ai rien dit de tel.

M. McCain: ... de proposer un plan qui permettra au gouvernement du Canada sans équivoque et selon une entente durable, de vendre des récoltes variées dans l'intérêt de l'agriculteur comme dans celui du consommateur. Voilà ce qui manque dans le secteur des fruits et légumes. Les contraintes de la commercialisation ne se prêtent pas à ce genre de structure.

Certains événements intéressants se produisent sur la scène internationale et je voudrais en citer un ou deux. Dans le Maine, on essaie actuellement d'empêcher l'importation de pommes de terre du Canada. J'implore le ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) de jeter un coup d'œil pénétrant sur ce qui se passe actuellement aux États-Unis, surtout dans l'État du Maine. Sur une période de dix ans, le Canada a importé plus de pommes de terre qu'il n'en a vendu aux États-Unis. Mais depuis deux ans, nous avons réussi à en expédier davantage aux États-Unis. Cependant sur une longue période, ce sont les États-Unis qui l'ont importé dans les échanges entre nos deux pays. Nous avons

besoin de leurs pommes de terre, mais, monsieur l'Orateur, les États-Unis ont aussi besoin des nôtres. Parce que depuis deux ans l'équilibre s'est déplacé en notre faveur, le Maine n'a aucune raison d'élever des barrières pour tenter de faire échec à notre produit. Au Canada, les échanges vont d'est en ouest et vice versa. Il faut que le gouvernement, à l'échelon le plus élevé, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan), le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voire même le premier ministre (M. Trudeau), prennent une part active aux pourparlers qui pourraient amener de graves obstacles à notre commerce. Les pommes de terre que l'Est du Canada vend aux États-Unis sont d'une qualité supérieure. C'est ainsi que nous avons pu les mettre en vente sans diminuer les prix, sans encombrer le marché et pourtant les Américains veulent nous empêcher de leur en exporter.

● (2050)

Il est intéressant de noter que depuis que l'actuel ministre de l'Agriculture est en fonction, il a toujours recherché un bouc émissaire. Il avance toujours avec une béquille. Il cherche toujours quelque chose ou quelqu'un sur qui rejeter les responsabilités. Ce n'est jamais la faute du ministère de l'Agriculture. Aujourd'hui ce sont les banques; comment avoir de la sympathie pour celles-ci? Demain ce seront les agriculteurs qui produisent trop. Ou encore les agriculteurs d'hier qui ne savaient pas vendre leurs produits. Il a toujours une excuse. Le ministre s'en est toujours tiré de cette façon.

Quand il se présente en public, on commence à dire de lui qu'il a besoin d'une béquille. On ne sait pas ce que sera cette béquille demain, mais une chose est certaine, il en aura une. Les exploitants agricoles pensaient très sincèrement qu'ils allaient enfin connaître la prospérité. Ce n'est pas parce que quelques-uns d'entre eux, et ils sont peu nombreux, prospèrent qu'il en va de même pour tous les autres et que le ministre ne doit pas s'occuper d'eux. Il est regrettable que des gens qui ont besoin de versements compensatoires pour assurer la stabilité des prix doivent dépendre d'une formule qui est à la fois archaïque et inefficace. Je vais, si vous voulez bien, faire un petit rappel historique et donner quelques explications à ce sujet.

Il n'y a pas si longtemps, je me suis entretenu avec un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture pour essayer de me faire expliquer le coût de la production des pommes de terre dans les provinces de l'Atlantique; je suis sûr que le député de Chicoutimi admettra avec moi que pour acheter les semences ou traiter les pommes de terre, disons au mois d'avril l'année suivante, il faut maintenant payer des intérêts qui dépassent le prix total qu'il fallait compter pour assurer la production d'une même surface de pommes de terre il y a dix ans. Voilà dans quelle proportion le coût de la production des pommes de terre a augmenté. Le haut fonctionnaire attaché au ministère m'a dit que les exploitants agricoles n'empruntent pas tout l'argent dont ils ont besoin. Les agriculteurs ont un capital d'exploitation et ils le font fructifier. Je ne pense pas qu'on pourrait demander aux hommes d'affaires—et les exploitations agricoles qui ne sont pas si petites font partie de nos jours du secteur des affaires—d'en arriver, dans leurs comptes, à un coût qui ne corresponde pas à la valeur de l'argent leur appartenant ou qu'ils ont emprunté pour financer leur entreprise. Si un exploitant agricole a été assez habile pour avoir un capital personnel suffisant, il devrait aussi en tirer les fruits. S'il est assez jeune